

Opinions ...

Taha Hussein

Kawkab al-Sharq, 31 mars 1933

1 Voici les opinions qui ont été soulevées au Sénat lundi dernier au sujet de l'enseignement, et je pense qu'il n'y a pas de mal à laisser le président du Conseil songer aux négociations et rêver du traité, à laisser le ministre des Travaux publics en titre et des Finances par intérim raffiner la goutte de citron que les presseurs ont réussi à extraire, pour la présenter à la compagnie américaine afin qu'elle l'utilise dans l'étude préliminaire de la construction du barrage en Abyssinie, que le barrage du Soudan soit achevé avant ou après, et à laisser le ministre de la tradition faire sa tournée, avec ses traditions, dans la province de Monufia, dans des démonstrations de faste et de grandeur dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles s'accordent mal avec la tradition, et à laisser le ministre de l'Intérieur goûter la douceur du triomphe qu'il a trouvée après que le chef et son compagnon ont été enlevés, et se préparer à un autre enlèvement si le chef se prépare à un autre voyage.

2 Il n'y a pas de mal à laisser les ministres à leurs travaux et à leurs espoirs, et à nous arrêter sur ces opinions soulevées au Sénat il y a quelques jours au sujet de l'enseignement. Je voudrais que vous me fassiez confiance : en vous parlant de ces opinions, je ne vise rien d'autre qu'une observation pure et simple, dont vous verrez vous-même la gravité. Je ne veux rien changer de ce qui a été, car il n'y a aucun moyen d'y changer quoi que ce soit tant que le président du Conseil tient dans sa main faible le licol du pouvoir, comme on dit lorsqu'on compare le pouvoir à des chameaux, et les rênes du pouvoir, comme on dit lorsqu'on le compare à des chevaux.

3 Je ne veux rien changer, parce que je ne peux rien changer, et la Chambre des députés comme le Sénat se sont montrés incapables de rien changer. Que le chamelier garde donc ses chameaux, et le cavalier ses chevaux ; la politique de l'enseignement, cette année, a suivi son cours, comme elle l'avait suivi auparavant, exactement au gré du président du Conseil et du ministre de la tradition. Je veux seulement attirer l'attention sur une observation grave : la politique que le président du Conseil a tracée — ou qu'on a tracée pour lui — n'a pas seulement échoué par rapport à la nation qui s'y oppose et la combat seule, mais a échoué aussi par rapport à ses propres partisans et soutiens, qui composent les deux

chambres.

4 Car la politique du président du Conseil repose sur le fait de contraindre la nation égyptienne à une mesure limitée et fixée d'espoir de progrès, qu'elle ne doit pas dépasser lorsqu'elle espère progresser ; car le président du Conseil, ou ceux qui lui soufflent ses idées, pensent mal de la compétence de cette nation pauvre et limitée, et de sa capacité à aspirer à un progrès large et de longue portée.

5 Ils ont jugé que notre ancienne constitution nous avait poussés vers une démocratie large, et ils l'ont donc restreinte dans la nouvelle constitution ; ils ont jugé que notre renaissance intellectuelle nous avait poussés à élargir l'enseignement, et ils ont donc restreint cet enseignement aussi, et ils ont suivi cette voie de restriction en toute chose. Ils ont voulu — et veulent encore — que la nation se convainque de son incapacité et de ses manques, afin qu'elle limite ses espoirs et ramène ses idéaux à portée de main. Mais la nation leur a refusé cela, et continue d'aspirer à une démocratie large, à un enseignement large, à une liberté large, et à une indépendance totale, et continue de leur fournir, chaque jour, la preuve que leurs efforts n'ont abouti à rien et n'ont porté aucun fruit.

6 Quant aux partisans et aux soutiens, ce sont ceux qui se montrent attachés à cette nouvelle politique, prêts à la défendre avec tout ce qu'ils possèdent, et tout ce qu'ils ne possèdent pas, de pouvoir et de force, d'effort, de ressources et de beau zèle.

7 Et en vérité, la séance du Sénat lundi soir dernier offre un tableau non dénué de beauté de cette disposition que les partisans du ministère montrent à soutenir sa politique par tous les moyens, possibles et impossibles.

8 Ce tableau est beau, et comique aussi. Les membres ont abordé les affaires de l'enseignement sous toutes leurs formes, n'ayant d'autre choix que de les aborder, puisqu'on les interrogeait sur le budget de l'État et qu'on leur demandait de l'approuver. Certains d'entre eux comprennent bien les affaires de l'enseignement ; d'autres comprennent bien tout, sauf les affaires de l'enseignement. Ceux qui comprennent l'enseignement comme il convient ont parlé, et se sont révélés semblables aux autres : leurs espoirs n'ont pas grandi, leurs idéaux ne se sont pas abaissés, mais les circonstances les ont contraints à suivre les hommes aux espoirs limités et aux idéaux proches. Quant à ceux qui comprennent tout sauf l'enseignement, parmi lesquels, semble-t-il, le ministre de la tradition, ils

ont parlé, et parlé abondamment, mais vous ne trouverez rien derrière ce qu'ils ont dit.

9 Il est curieux que les uns et les autres s'accordent sur une forme de plaisanterie sans gravité : ils parlent du « génie » exempté des frais dans les écoles primaires, et il ne vient à l'esprit d'aucun d'eux de se demander, ou de demander à quelqu'un d'autre, comment ce mot peut s'appliquer à un enfant qui entre à l'école sans avoir eu le moindre contact avec l'instruction. Ils divergent, de façon charmante, sur un point de langue : vaut-il mieux dire que le niveau de l'enseignement a décliné, ou qu'il a baissé ? Et quelle pourrait bien être la différence entre baisser et décliner ?

10 Mais ce sont là des choses qui, si elles font rire ou sourire, n'ont aucune gravité, et il ne convient pas de demander au Sénat une précision d'expression dont le ministère de l'Instruction publique lui-même se montre incapable. Ce qui demande à être pensé, c'est plutôt l'opinion du Sénat sur l'orientation de la politique de l'enseignement.

11 Nous avons vu certains membres pousser l'extrémisme jusqu'à exiger la généralisation de la gratuité dans toutes les branches de l'enseignement, atteignant par cet extrémisme un point que même la démocratie la plus extrême d'Europe n'a pas atteint, un point même que le socialisme recherche sans y parvenir. Ses arguments à cet égard méritent attention : ce sont, à tout le moins, des arguments socialistes ou démocratiques extrêmes.

12 À ses yeux, tous les Égyptiens sont égaux dans leur besoin d'instruction et leur droit à celle-ci ; il ne convient pas de distinguer entre riches et pauvres, mais l'État doit dépenser pour ses pauvres et prendre à ses riches tout ce qu'il peut prendre comme prix de l'instruction.

13 Vous pouvez me croire si je vous dis que Léon Blum, le chef du socialisme à la Chambre des députés française, ne pourrait dire rien de plus que cela. Et je ne contredis pas ce cheikh : la justice exige que riches et pauvres soient mis sur un pied d'égalité dans l'instruction, et la religion elle-même appelle à cette égalité, puisqu'il incombe au gouvernement islamique de prendre aux riches pour rendre aux pauvres. Combien j'aurais aimé que le Sénat entendît l'avis du grand cheikh sur cette question ; mais, comme vous le savez, il n'était pas présent, occupé qu'il était par son discours devant Sa Majesté le Roi.

14 À côté de cet extrémisme démocratique, on trouve un autre extrémisme, aristocratique, qui ne se contente pas que les choses demeurent en l'état dans l'enseignement, mais veut que le gouvernement ne dépense absolument rien pour l'enseignement supérieur, de sorte que chaque étudiant paie exactement ce que coûte son instruction. La médecine, par exemple, coûte deux cents livres, et l'étudiant devra les payer ou renoncer à la médecine. Son argument est qu'il y a plus de médecins qu'il n'en faut — bien que certains députés aient demandé, il y a deux jours seulement, la création d'une école de barbiers chargés de la santé dans les villages, au motif qu'il y a moins de médecins qu'il n'en faudrait. Cet extrémisme aristocratique est excusable, car il redoute la révolution que ferait naître la diffusion du savoir. Et vous savez que l'ordre actuel n'a été établi que pour écarter l'Égypte de la voie de la révolution.

15 Et un autre cheikh ne redoute aucune révolution de l'enseignement supérieur, mais la redoute de l'enseignement obligatoire, avertissant l'Égypte d'un péril imminent si elle ne renonce pas à cet enseignement obligatoire, qui serait une voie vers le socialisme et le communisme, de sorte que l'analphabétisme vaudrait mieux que lui. Ce cheikh considère les Égyptiens d'un œil qui n'est pas sans mérite, et que les Égyptiens feraient peut-être bien de méditer. Il veut qu'on s'occupe de leur corps, non de leur esprit ; il veut qu'on les préserve de la bilharziose et de l'ankylostomiase, et qu'on leur apporte une eau pure et claire ; il veut qu'on s'occupe d'eux comme l'éleveur s'occupe du bétail qu'il possède. Et que pensez-vous d'un homme qui, s'occupant de son bétail, lui enseignerait à écrire, à compter, à lire le Coran, et tout ce qui s'y rattache ? N'est-il pas préférable, pour les gouvernants, que le peuple demeure ignorant, robuste de corps, produisant sans en profiter, de même qu'il est préférable, pour l'éleveur, que l'animal demeure un animal, robuste et sain de corps pour autant, produisant sans en profiter ?

16 Les discussions se multiplient et les propos se poursuivent sur ces opinions qui, si elles montrent quelque chose, montrent que le Sénat abrite des opinions extrêmes, de celles-là mêmes que l'ordre présent a été établi pour détourner de l'Égypte et des Égyptiens. Comment, alors, l'Égypte ne s'enorgueillirait-elle pas d'un Sénat où se trouvent les opinions politiques les plus extrêmes en matière de politique d'enseignement ? Et comment Sidqi Pacha ne se réjouirait-il pas de ce résultat éclatant auquel il est parvenu — lui qui voulait pour l'Égypte un

parlement modéré et raisonnable, et qui se retrouve avec un parlement où les doctrines socialistes s'exposent sans réserve ni précaution ?

17 Mais vous pourriez dire : quel effet ont ces opinions socialistes, tant que personne n'en a tenu compte ni ne s'y est intéressé, et tant que le gouvernement a mené sa politique d'enseignement exactement comme il le voulait ?

18 Cela est vrai, mais les opinions politiques extrêmes ne sont jamais mises en œuvre dès leur apparition ; il leur faut un long temps pour devenir un principe de gouvernement. Enregistrons donc l'apparition du socialisme au Sénat, et félicitons le président du Conseil de ce grand triomphe. Car quel triomphe serait plus grand que de combattre la démocratie et, par là même, de créer le socialisme ?

19 Cette précieuse discussion s'est ensuite couronnée par le discours du ministre de la tradition — et que dire de ce discours ? Invention sur invention, persuasion sur persuasion, et une joute, quelle joute, de chiffres et de nombres. Le ministre de la tradition lance un défi et demande : qui peut lui prouver, par des chiffres, que les étudiants des universités d'Europe valent les élèves des écoles secondaires ?

20 Le ministre de la tradition n'oublie qu'une chose : que personne n'a jamais prétendu à cette égalité. Ce qui a été dit, et sera dit — et je relève moi-même ici le défi lancé par le ministre de la tradition — c'est qu'il n'existe aucune université financée par l'État qui ne soit contrainte d'admettre tous ceux qui s'y présentent munis du diplôme qui les autorise à s'y inscrire, si des chiffres sont nécessaires.

21 Le ministre de la tradition sait-il que les étudiants de l'université de Paris — l'une de dix-huit universités — dépassent dix fois le nombre des étudiants de notre université ?

22 Le ministre de la tradition sait-il qu'aucune université du continent européen n'exige de ses étudiants le quart de ce qu'exige notre université des siens ? Sait-il que l'étudiant égyptien qui paie trente livres à la faculté des Lettres ou des Sciences ne paierait en France que deux livres ? Le ministre de la tradition sait-il compter, pour mettre en balance deux livres et trente livres ? Et sait-il tirer des conclusions, pour nous dire ensuite si notre gouvernement œuvre à former des classes en Égypte, ou à réaliser l'égalité ? Mène-t-il l'enseignement vers la démocratie, ou vers l'aristocratie ?

23 Mais le ministre de la tradition ne répondra pas, car il ne le pourra pas. Il lui suffit que son sous-secrétaire lui rappelle que les locaux et les laboratoires ne permettent pas d'admettre les étudiants sans limite, et que l'étudiant coûte plusieurs fois ce que l'État lui demande en frais. Et quand le sous-secrétaire a dit cela au ministre, le ministre a remporté toute l'affaire, et l'Égypte doit s'incliner, et ses fils payer trente livres là où d'autres en paient deux.

24 Que le ministre de la tradition soit sincère avec moi : il a parlé au Sénat lundi, et de tous ceux qui ont pris la parole, il fut le moins versé dans les affaires de l'enseignement.